Saint-Chrysostome

L'Info-Communautaire
Décembre 2023
450 826-3911
www.mun-sc.ca
2 841

Joyeux temps des fêtes!

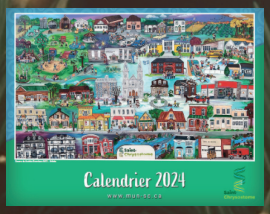

CALENDRIER 2024

Une distribution du calendrier municipal 2024 a été effectuée au début décembre. Si vous croyez ne pas l'avoir reçu, vous pouvez venir en récupérer un au bureau municipal.

RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE DISPONIBLE :
www.mun-sc.ca | accueil | rôle d'évaluation

Soyez informé en tout temps sur votre municipalité en visitant notre site web : www.mun-sc.ca et en aimant notre page facebook !

Table des matières

Nouvelles municipales 2
Organismes communautaires..... 5
Nouvelle Haut-Saint-Laurent..... 6
Service incendie 7

Conseil municipal

Maire (Steve Laberge)

Conseiller district 1 (Mario Henderson)

Conseiller district 2 (Marc Roy)

Conseiller district 3 (Jean-Luc Payant)

Conseiller district 4 (Richard Beaudin)

Conseiller district 5 (Martin Lafond)

Conseiller district 6 (Suzan Demers)

Personnel

Directeur général
Manuel Bouthillette
dg@mun-sc.ca

Directrice générale adjointe et trésorière
Linda Hébert
tresorerie@mun-sc.ca

Adjointe direction générale et mairie
Claudine Beaudin
greffe@mun-sc.ca

Adjointe administrative
Sandra Credali
comptabilite@mun-sc.ca

Urbanisme/Inspecteur municipal
Dominique Liaud
urbanisme@mun-sc.ca

Directeur du service incendie
Paul Dagenais
incendie@mun-sc.ca

Séances du conseil municipal 2024

Le lundi 15 janvier	Le lundi 8 juillet
Le lundi 12 février	Le lundi 12 août
Le lundi 11 mars	Le lundi 9 septembre
Le lundi 8 avril	Le mardi 15 octobre
Le lundi 13 mai	Le lundi 11 novembre
Le lundi 10 juin	Le lundi 9 décembre

Veuillez prendre note que l'heure de la tenue des séances est à 19 h 30.

Mot du maire

Chère citoyenne, cher citoyen,

Le temps des fêtes est à nos portes. Vos décorations ont commencé à s'illuminer dans le village et c'est magnifique. Nous avons réalisé, au courant de l'année 2023 de nombreux projets qui était à l'agenda municipal, que ce soit au niveau de nos infrastructures, de la sécurité publique, de l'urbanisme, des loisirs, au niveau administratif ou autres, et j'en suis fier. Je tiens à souligner le travail exceptionnel de tous les employés municipaux, que ce soit au niveau de la direction générale, des travaux publics et du service incendie.

Il m'est essentiel de remercier tous les bénévoles, commanditaires et citoyens qui s'impliquent pour soutenir et enrichir la vie communautaire de notre Municipalité.

Au nom de tous les membres du conseil et des employés de la Municipalité, laissez-moi vous souhaiter à tous, citoyennes et citoyens une excellente période des fêtes. Soyez prudents lors de vos déplacements.

À vous tous Joyeux Noël et bonne Année !

Steve Laberge, maire de Saint-Chrysostome

HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

L'Hôtel de Ville sera ouvert jusqu'au vendredi, 22 décembre. Par la suite les bureaux municipaux seront fermés à l'occasion de la période des fêtes. Nous serons de retour le jeudi 4 janvier 2024.

Pour toute urgence, vous pouvez contacter les travaux publics au 514-250-4491. Veuillez prendre note qu'à compter de janvier 2024, l'Hôtel de Ville sera fermé au public les vendredis.

COLLECTE DU RECYCLAGE

Décembre: 4 – 11 – 18 - 27

Prendre note qu'exceptionnellement la collecte du recyclage s'effectuera le **MERCREDI 27 DÉCEMBRE 2023 et le MERCREDI 3 JANVIER 2024.**

L'horaire régulier reprendra dans la semaine du 7 janvier 2024.

COLLECTE DES ORDURES
(aux 2 semaines) – DATES À RETENIR

Décembre: 8 et 22

Janvier: 5 et 19

Février: 2 et 16

Mars: 1er, 15 et 29

Avril: 12 et 26

CALENDRIER DES COLLECTES 2024

La distribution porte-à-porte du calendrier des collectes pour l'année 2024 se trouve à la dernière page de l'Info-Communautaire et conserver précieusement votre calendrier. Vous pouvez également le consulter en ligne sur le site internet de la Municipalité, sous l'onglet Services aux citoyens / Travaux publics et environnement / Collecte des ordures et récupération

« SAINT-CHRYSOSTOME : L'INCONTOURNABLE ! »

PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2023 – 2033

En 2022, la Municipalité de Saint-Chrysostome a entrepris une démarche visant à se doter d'un plan directeur de développement économique qui cible un horizon de réalisation allant de 2023 à 2033.

Avant de décider de ce que l'on va accueillir, autoriser, aménager et investir, il est préférable, pour ne pas dire essentiel, de savoir ce que l'on veut en termes de développement économique. C'est la raison d'être du plan directeur de développement économique de Saint-Chrysostome.

Avec ce plan, la Municipalité souhaite stimuler davantage son développement économique afin de devenir une municipalité de premier plan dans la MRC du Haut-Saint-Laurent. Avec pour volonté de retenir et d'accroître sa population, la Municipalité souhaite stimuler la création d'emplois locaux et de qualité, d'augmenter la richesse foncière et de diversifier les sources de revenus. Avec ce plan directeur, l'objectif ultime de la Municipalité consiste à maintenir et à développer des services de qualité aux citoyens, mais aussi d'offrir un cadre et un milieu de vie où il fait bon vivre, de travailler et de s'épanouir.

C'est après plusieurs mois de travail réalisé avec l'aide précieuse des membres du conseil municipal, de la direction générale et du personnel de la Municipalité et de l'ensemble des concitoyens et concitoyennes ayant participé aux consultations puis au rendez-vous du développement économique tenue le 13 avril 2023 et qui ont contribué, du fait de leur propos, à nourrir M. Louis Lacroix, notre consultant tout au long de cette initiative.

Notre premier Plan directeur de développement économique 2023 – 2033 voit maintenant le jour et a été déposé lors de la séance du conseil tenue le 4 décembre 2023 et disponible sur notre site Web.

Puisqu'un bon plan directeur de développement économique en est un où l'intérêt public et l'intérêt privé s'unissent en vue de créer un milieu de vie de qualité et prospère, à nous maintenant, acteurs publics et privés, de donner vie à ce plan directeur par les actions que nous pourrons réaliser au cours des prochaines années. Objectif : « Saint-Chrysostome, l'incontournable ! ».

Steve Laberge,
maire de Saint-Chrysostome

L'ÉCHOS DU CONSEIL

Un mandat a été donné à **Tetra Tech QI inc.** afin de réaliser une étude hydrologique et hydraulique pour le cours d'eau Cloutier, situé dans le rang Mercier. Le montant de cette dépense s'élève à **2 400 $**.

Un mandat a été donné à **Omni-Tech Sports** pour la confection d'abris de joueurs pour la surface dek hockey. Le montant de cette dépense s'élève à **16 673.97 $**. Une partie de cette dépense sera financée par la subvention du ministère de l'Éducation supérieure avec le programme PAFIRS et le surplus affecté-loisirs.

Lors des séances des mois d'octobre et novembre, les membres du conseil ont procédé au dépôt de déclaration mise à jour divulguant leurs intérêts pécuniaires, le tout en conformité avec les articles 357 et 358 de la loi sur les élections et les référendums.

Le dépôt de la liste des personnes endettées pour taxes municipales a été fait lors de la séance de novembre, en vertu du code municipal (art. 1022).

La municipalité a adopté une politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels et une politique de confidentialité de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

Nouvelle signalisation en vigueur
« Depuis le 20 novembre »

Une nouvelle signalisation a été installée afin de sécuriser le secteur de l'École Montpetit, située sur la rue Wood. Deux panneaux d'arrêt obligatoire sont installés à l'intersection des rues Wood et Prieur (règlement no. 251-2023) et le stationnement est interdit sur un côté des rue Wood et Prieur, à partir de la rue Bariteau (règlement 252-2023)

Ces règlements seront applicables par la Sûreté du Québec et peuvent être consultés sur le site internet de la municipalité au www.mun-sc.ca sous l'onglet : services aux citoyens / Greffe et administration / Règlements municipaux

PATINOIRE EXTÉRIEURE

Dès que dame nature le permettra, la patinoire au parc Cécile-Rochefort sera arrosée pour le plaisir des patineurs et des joueurs de hockey. Voici les conditions favorables pour être en mesure de fournir une patinoire extérieure :

- Avoir de la neige, afin d'avoir une isolation au niveau du sol;
- Obtenir de 4 à 5 nuitées froides consécutives avec une température d'au moins -15 degrés Celsius;
- Ne pas arroser lors de chute de neige;
- Ne pas subir de redoux de la part de dame nature.

ÉGLISE DE SAINT-CHRYSOSTOME

HORAIRE DE CÉLÉBRATION DE NOËL ET DU NOUVEL AN

24 décembre - 9 h 45
24 décembre - 20 h 00
25 décembre - 9 h 45
31 décembre - 9 h 45
1er janvier - 9 h 45

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Heures d'ouverture de la bibliothèque :
Le mardi de 14 h à 16 h
et de 18 h 30 à 20 h

Horaire du temps des fêtes
La bibliothèque sera fermée
les 26 décembre et 2 janvier.

Nous sommes toujours à l'affût des nouveautés. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions de lecture. Il nous fera plaisir d'en faire l'acquisition. Toutes les nouvelles acquisitions de la bibliothèque seront publiées sur la page FACEBOOK : Bibliothèque Saint-Chrysostome.

N'hésitez pas à venir faire le plein de lecture pour le congé des Fêtes.

Toute l'équipe de bénévoles de la bibliothèque vous souhaite un merveilleux temps des fêtes rempli de découvertes littéraires et de moment doux en famille!

DÉNEIGEMENT ET STATIONNEMENT

La Municipalité de Saint-Chrysostome tient à rappeler à la population qu'il est **STRICTEMENT INTERDIT** de traverser la neige d'un côté à l'autre du chemin, et ce, partout sur le territoire de la municipalité. Tout contrevenant est passible d'une amende.

Afin d'assurer la sécurité de tous lors des déplacements sur nos routes municipales, l'équipe des travaux publics débute tôt le matin l'opération de déneigement de nos voies de circulation. Nous nous assurons que les automobilistes, les services d'urgence, transport scolaire qui empruntent nos routes puissent circuler en toute sécurité.

Également, les jours de cueillette des matières recyclables et des résidus domestiques, nous demandons votre collaboration afin de faciliter le travail de nos déneigeurs. Veuillez svp, placer votre bac en bordure de la voie publique (et non dans l'emprise de la rue ou sur le trottoir). Nous vous demandons également de procéder au ramassage de vos bacs dès que la cueillette est effectuée, dans la mesure du possible, afin d'éviter que vos bacs soient endommagés.

Il est strictement interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur la voie publique entre 00 h 00 et 06 h 00, du 15 novembre au 15 avril inclusivement. Et ce, sur tout le territoire de la municipalité. En situation de non-respect de cette réglementation, un remorquage du véhicule fautif pourrait être effectué.

MARCHÉ DE NOËL D'AUTREFOIS EXTÉRIEUR

Le 3 décembre dernier avait lieu le tout premier « Marché de Noël d'autrefois extérieur », qui a connu un immense succès. Bien entendu, le père Noël était de passage afin de rencontrer tous les petits et grands enfants !

Merci à Denise et Clébert Beaudin d'avoir accueilli ce marché sur votre propriété. Merci à Marie-France Beaudin, Cynthia Hébert et aux bénévoles présents tout au long de ce marché. Merci également aux exposants, aux artistes et artisans qui ont fait de cet événement un premier rendez-vous remarquable. Et merci aux citoyens qui ont participé à ce marché.

LANCEMENT DE LA NOUVELLE POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS 2023-2028

Le 31 octobre, la Municipalité de Saint-Chrysostome a célébré l'Halloween en lançant sa nouvelle Politique familiale municipale et Municipalité amis des aînés 2023- 2028.

Lors de l'événement de l'Halloween, monsieur Steve Laberge, maire et messieurs les conseillers Marc Roy et Jean- Luc Payant ont accueilli des résidents de tous âges pour célébrer cette réalisation importante.

Le Maire a exprimé sa gratitude envers la communauté pour son soutien et son engagement envers l'amélioration de la qualité de vie de tous les résidents. «Cette politique et son plan d'action démontrent que la famille est omniprésente dans la façon de penser de la municipalité. Elle est un outil de travail afin de faire de Saint- Chrysostome un milieu de vie où la famille et les aînés sont au cœur de notre communauté».

Par la suite monsieur Jean-Luc Payant, conseiller et responsable des questions familles et aînés a exprimé que «l'élaboration de cette politique a été l'occasion de rêver à une municipalité nous permettant de nous épanouir et de nous projeter dans l'avenir en nous dotant d'objectifs ambitieux, mais réalisables».

Elle comprend un éventail de mesures visant à renforcer le bien-être des familles, y compris l'accès à des services de qualité et des activités récréatives. En tant que Municipalité amie des aînés, la municipalité s'engage à créer un environnement adapté aux besoins des aînés et à promouvoir leur participation active dans la communauté.

La municipalité a prévu une série d'activités et de projets à venir pour mettre en œuvre ces initiatives, et elle encourage les résidents à s'impliquer et à contribuer à la réalisation de ces objectifs.

Cette nouvelle politique a été rendue possible grâce au Programme de soutien aux politiques familiales municipales du ministère de la Famille.

Vous pouvez consulter la nouvelle Politique dans le fil d'actualité de notre site web www.mun-sc

GENEVIÈVE LEGAULT
Notaire, Conseiller juridique
legaultg@notarius.net

1600, Henri-Bourassa O., bureau 305
Montréal (Québec)
H3M 3E2
Tél.: 514 335-4335

La Fak
468, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion, (Québec)
J7V 2N5
Tél.: 450 455-0929

559, Rang Notre-Dame
Saint-Chrysostome (Québec)
J0S 1R0
Tél : 450 826-0413
poste 103

MEILLEURS VŒUX À L'OCCASION DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN.

La société St-Jean-Baptiste, section Saint-Chrysostome

Les membres du Conseil d'administration de l'Âge d'Or de Saint-Chrysostome vous souhaitent, ainsi qu'à vos proches, de joyeuses fêtes et une année 2024 heureuse, belle, sereine et chaleureuse. Qu'elle vous apporte bonheur, santé, sérénité et prospérité et que vos rêves se réalisent.

Nous vous remercions pour le soutien que vous avez su apporter à notre club de l'Âge d'Or tout au long de l'année.

Nos activités reprendront dès le 8 janvier à savoir :

LUNDI
Cartes – 13 h 00 (cuisine)
Centre culturel Dr Marc Hétu

MARDI
Shuffleboard – 13 h
Centre culturel Dr Marc Hétu

MERCREDI
Bingo – 13 h 30
Centre culturel Dr Marc Hétu

VENDREDI
Danse gratuite – 19 h (4e étage)
Centre culturel Dr Marc Hétu

Vous êtes les bienvenus pour l'année 2024. Pour toutes informations, vous pouvez communiquer avec Lise Lapierre au 514-953-7253 ou Nicole Cloutier au 514-791-3782.

CENTRE SPORTIF RÉGIONAL DE SAINT-RÉMI

170, rue Saint-Viateur / St-Rémi

Les citoyens de Saint-Chrysostome peuvent utiliser du temps de glace au Centre sportif Régional de St-Rémi selon l'horaire suivant :

HORAIRE PATINAGE LIBRE:

Dimanche 12 h à 13 h

Jeudi 17 h à 18

HORAIRE PATINAGE ARTISTIQUE LIBRE:

Mercredi 15 h 30 à 17 h

HORAIRE HOCKEY LIBRE:

Jeudi 15 h 30 à 17 h - Vendredi 15 h à 16 h 30

Pour de plus d'information concernant le centre sportif, vous pouvez consulter le site internet www.csrjq.com

UN PETIT COUP DE POUCE DE LA MRC

Couches lavables pour bébés

La MRC du Haut-Saint-Laurent désire encourager l'utilisation de couches lavables en accordant aux jeunes familles, qui résident sur son territoire, une aide financière pour l'achat de douches lavables.

Qui peut bénéficier de ce remboursement ?

Les bébés âgés entre 0 et 24 mois inclusivement, résidant dans l'une des treize municipalités de la MRC du Haut-Saint-Laurent au moment de déposer la demande, sont éligibles à l'aide financière.

Veuillez noter qu'une seule subvention par famille est accordée et que les demandes rétroactives ne sont pas éligibles.

Toutes les demandes éligibles seront traitées par la MRC dans la limite du budget disponible.

Les bureaux de la MRC du Haut-Saint-Laurent sont situés au : 10, rue King, bureau 400 Huntingdon (Québec) J0S 1H0

Pour profiter de la subvention de l'année 2023, les documents suivants sont à présenter aux bureaux de la MRC du Haut-Saint-Laurent avant le 31 janvier 2024 :

La facture originale pour l'ensemble de couches achetées, peu importe la marque ou l'endroit (minimum 20 couches lavables);

- Une preuve de naissance de l'enfant;
- Une preuve de résidence de l'enfant;
- Un contrat d'engagement d'utilisation des couches lavables signé par les parents (contrat fourni par la MRC ou téléchargeable à www.mrchsl.com).

Vous recevrez dans les semaines suivantes un remboursement pour financer une partie de l'achat de vos couches lavables.

Un achat de moins de 250 $ se méritera un remboursement de 50 $. Un achat de 250 $ et plus se méritera un remboursement de 100 $. Pour plus d'informations, communiquer avec Émilie Escafit au 450-264-5411 (225) ou emilie.escafit@mrchsl.com

PONT LEVANT LAROCQUE À VALLEYFIELD

La Corporation de Gestion de la Voie maritime de Saint-Laurent annonce la fermeture à la circulation du pont Larocque à Valleyfield dès janvier prochain afin de procéder au remplacement des câbles de contrepoids

ÉCHÉANCIER* : Fermeture du pont à la circulation : 10 janvier 2024
Réouverture du pont à la circulation : 17 mars 2024
*L'échéancier peut changer en raison des conditions météorologiques et ou autres conditions particulières.

Les automobilistes devront effectuer un détour puisque le pont sera complètement fermé à la circulation. Un plan de déviation routière sera éventuellement établi.

Service incendie

AVIS PUBLICS

Les avis publics permettent de renseigner les citoyens sur les décisions prises par le conseil municipal ou celles qu'ils ont l'intention de prendre. Exemples du contenu des avis publics : présentation ou modification de règlements municipaux, invitation à une consultation publique, adoption du budget, etc.
Pour rester informés, nous vous rappelons que les avis publics sont disponibles sur le site internet de la Municipalité sous l'onglet Services aux citoyens / Greffe et administration / Avis public et sur le babillard de l'Hôtel de Ville.

ALERTES MUNICIPALES

ÊTES-VOUS INSCRIT AU SYSTÈME AUTOMATISÉ DE MESSAGERIE

Il ne manque que vous !

Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre municipalité. Soyez informés immédiatement quand ça compte !

Inscrivez-vous gratuitement, recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins :
TÉLÉPHONE – MOBILE
SMS – COURRIEL

Pour vous inscrire, veuillez consulter notre site internet www.mun-sc.ca et cliquez sur « ALERTES MUNICIPALES » qui se trouve au bas de la page.

Le Service incendie de Saint-Chrysostome vous suggère quelques conseils qui vous permettront de passer un temps des fêtes en toute tranquillité.

Arbre de Noël

- Installez votre arbre de Noël loin des sources de chaleur et à un endroit où il ne nuit pas à l'évacuation des lieux.
- Éteignez les lumières du sapin de Noël avant d'aller dormir et lorsque vous quittez la maison.
- Gardez toujours le pied de l'arbre naturel dans l'eau pour qu'il reste humide.
- La collecte des sapins naturels aura lieu dans la semaine du 8 janvier 2024.

Bougies

- Installez les bougies dans des contenants de verre conçus à cet effet de manière à protéger la flamme et à éviter tout contact avec des matériaux inflammables.
- Placez-les à un endroit où elles ne risquent pas d'être renversées et loin de la portée des enfants et des animaux.
- Soufflez toutes les bougies avant de quitter une pièce et d'aller dormir.
- Privilégiez les bougies électriques.

Cuisine des fêtes

- Ne laissez pas la visite vous distraire, gardez toujours un œil sur la cuisinière!
- Ne rangez jamais d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.

Chauffage d'appoint

- Un appareil de ce type ne peut être laissé sans surveillance. Éteignez-le lorsque vous quittez une pièce et avant d'aller au lit.
- Gardez un espace dégagé d'un mètre autour de l'appareil et des matières combustibles.
- N'oubliez pas, cet appareil ne peut être utilisé comme une source permanente.
- Utilisez toujours un appareil homologué ULC ou CSA et certifié à cette fin.
- Branchez l'appareil directement dans la prise (ne pas utiliser de cordon prolongateur et ne brancher qu'un seul appareil dans cette prise).

Évacuation

Hiver comme été, il vous faut savoir comment évacuer votre bâtiment. Déneigez tous les accès aux issues (fenêtres et portes) de votre domicile, incluant les escaliers et les balcons.

En terminant, n'oubliez pas que l'avertisseur de fumée est votre meilleur allié en cas d'incendie.

Toute l'équipe du service incendie se joint à moi, pour vous souhaiter un merveilleux temps des fêtes, du bonheur, de la santé et du plaisir.

Paul Dagenais,
Directeur du service incendie
de Saint-Chrysostome

Hydro Québec
INFO-PANNES
pannes.hydroquebec.com

Signaler une panne ou un bris d'équipement (24 h sur 24) : **1 800 790-2424**
Services à la clientèle résidentielle : **1 888 385-7252**
Efficacité énergétique : **1 800 ENERGIE (1 800 363-7443)**
Pour voir l'état de la panne, vous pouvez consulter INFO-PANNE :
www.pannes.hydroquebec.com

Municipalité de Saint-Chrysostome

2024

janvier '24

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

février '24

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

mars '24

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

avril '24

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

mai '24

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

juin '24

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

juillet '24

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

août '24

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

septembre '24

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

octobre '24

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

novembre '24

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

décembre '24

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Collecte des matières résiduelles

Collecte des matières recyclables

Collecte de sapins de Noël (semaine du 8 janvier)

Gros rebuts, branches et matériaux de construction :

(7 - 8 juin et 20 - 21 septembre) : dépôt au 400, rang Saint-Antoine